



<https://www.stsylvainfoot.com/>

Objet : Renouvellement licences Football pour saison 2022-2023

Madame, Monsieur, Chers membres du Club,

Avec du recul on peut dire que 2021-2022 a été une saison « exceptionnelle » !
 Parce qu'elle est allée à son terme...et cela faisait 3 ans que ce n'était plus le cas !
 Également par le niveau de performance atteint dans la plupart des catégories, notamment chez nos jeunes avec le développement constant de la qualité de l'accompagnement des joueuses et joueurs à travers notre **projet Club 2019-2029 « Objectif FOOT »**

- **Label FOOT FEMININ niveau ARGENT**
- **Label FOOT JEUNES niveau EXCELLENCE,**
- **2 Equipes Jeunes (U17 & U19) en Région qui ont performé**
- **Des éducateurs avec un haut niveau de qualification (2 BEF, 3 BMF etc.),**
- **Une Ecole de gardiens de qualité,**
- **Une section FOOT FEMININ en plein développement avec**
- Un chantier lancé et structurant pour l'avenir sur notre « **projet de jeu** » (l'identité, la « marque de fabrique » du Club et la garantie d'une formation avec un cadre défini tout au long du parcours de nos jeunes...) ...
- **Des équipes dans toutes les catégories** avec 4 pour le Groupe SENIORS dont l'équipe A termine la saison 2021-2022 au pied du podium de D1 et la réserve en haut de tableau de D3 également.
- **Des jeunes sélectionnés** dans les différentes détections et/ou intégrant le centre de Formation Professionnel ANGERS SCO, le POLE ESPOIRS à la LIGUE ou les sections Sports Etudes, ce qui prouve la qualité de notre formation,
- Une équipe de **Jeunes Arbitres de qualité** qui va encore s'étoffer la saison prochaine
- Des infrastructures qui progressent qualitativement très sensiblement au service des membres du Club (**renouvellement du terrain synthétique actuel** avec équipement remis à neuf opérationnel en août prochain, optimisation de l'utilisation du terrain herbe qui peut dorénavant accueillir des matchs officiels FOOT à 11 avec l'équipement adhoc....bancs de touches-BUTS FOOT à 11-éclairage et filets pare ballons d'ici quelques semaines etc.)

Bref... Malgré tous les vents contraires, on a beaucoup travaillé pour préparer au mieux la suite du Projet 2019-2029, pour tous nos licenciés, des Féminines aux Vétérans en passant par notre Ecole de Foot.

Notre « offre » de formation a encore progressée et situe le Club parmi les bons, voire les très bons clubs formateurs.

Nous avons débloqué un budget d'équipement supérieur à 23 000 € cette saison pour équiper nos membres de tenues (sweat ¼ zippé ou maillot short), de nouveaux maillots matchs, de maillots d'échauffement, de tenues pour les éducateurs et arbitres etc.

Beaucoup d'ambition à nouveau pour la prochaine saison !

Avec toujours l'objectif de conserver une ambiance sereine et conviviale gage de développement durable de notre Projet Club.

Pour l'aspect pratique vous trouverez sur le site mais également à la fin de cette lettre l'ensemble des informations utiles pour la campagne de licences 2022-2023 ainsi que les coordonnées des responsables de Catégories pour la prochaine saison.

Votre dossier complet pourra être constitué si besoin lors d'une des permanences proposées en juin :

Les 13-16-20-22 et 29 juin 2022

➔ Au complexe du Bois de la Salle (Stade) de 18h00 à 19h30,

Pour toute question, vous pouvez vous rapprocher des responsables de catégories ou contacter Loïc Moisselle (secrétaire Tél : 06.82.87.87.62 loicmoisselle@sfr.fr)

Par avance nous vous souhaitons à toutes et tous, une très bonne saison 2022-2023 !

Salutations sportives.

Jean Robin

Président

06.42.22.49.91

jeanrobin.asssafoot@orange.fr



INSCRIPTIONS AS ST SYLVAIN D'ANJOU FOOTBALL SAISON 2022/2023

Permanences → Pour toutes les catégories : Les 13-16-20-22 et 29 juin 2022

→ Au complexe du Bois de la Salle (Stade) de 18h00 à 19h30,

Pour les nouveaux joueurs/joueuses (muté(e)s provenant d'un autre club, nous avons besoin obligatoirement :

- d'une photocopie de pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille).
- d'une photo d'identité récente.
- de la demande de licence dûment remplie,

Pour les renouvellements et les nouveaux joueurs/joueuses (sans club), vous devez faire une demande de licence en ligne (dématérialisation)

Le certificat médical étant valable 3 ans pour les majeurs, vérifiez bien la date de votre dernier certificat !!!

S'il a moins de 3 ans... il n'est pas nécessaire d'aller chez le médecin si toutes les questions du questionnaire de santé sont négatives.

Le joueur mineur n'est pas soumis à l'obligation de fournir un certificat médical et ce n'est donc que dans l'hypothèse où il répond oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé qu'il devient soumis à l'obligation de fournir un certificat médical, qui vaut alors pour une seule saison.

IL FAUT OBLIGATOIREMENT UNE PHOTO D'IDENTITE RECENTE

La cotisation : aucune demande de licence ne sera effectuée tant que celle-ci ne sera pas réglée intégralement. (Possibilité de régler en plusieurs chèques)

**Pour tout renseignement : secrétaire Loïc MOISELLE – Tél : 06.82.87.87.62
loicmoiselle@sfr.fr;**



RESPONSABLES TECHNIQUES

2022-2023

SAISON

CATEGORIES	RESPONSABLES	TEL	ENTRAINEMENTS	HORAIRES (sous réserve de modification)	Matches	HORAIRES
Ecole de FOOT	Sylvain BRECHETEAU	0663901549	mercredi	13H30-17H	samedi	
U6-U7	Romain PORHEL	0777060086	mercredi	13H40-15H	samedi	
U8-U9	Jérémy TREGUIER	0601164774	mercredi	13H45-15H15	samedi	
U10-U11	Sylvain BRECHETEAU	0663901549	lundi et mercredi	15H30-16H45	samedi	
U12-U13	Jérémy TREGUIER	0601164774	mercredi et vendredi	17H00-18H15 & 18H15-19H15	samedi	
U14-U15	Romain PORHEL	0777060086	lundi et jeudi	19h30-20h45 & 18h-19h45	samedi	
U16-U17	Sébastien FOULON	0681305015	mardi et jeudi	18h30-20h & 19h30-21h	samedi	
U18-U19	Jérémy TREGUIER	0601164774	mardi et vendredi	20h-21h30 & 18H45-20H	Samedi	
Responsable SENIORS et Equipe A	Patrice ABRAHAM	0643475993	mardi et vendredi	20H-21H30	Dimanche	
Conseiller Technique U17-U19 et SENIORS	Sébastien FOULON	0681305015				
FOOT FEMININ	Coordination : Loïc MOISELLE	0682878762	Lundi et mercredi	18H-19H15 & 15H30-16H44	Samedi	
FOOT FEMININ	Responsable Technique : Romain PORHEL	0777060086	Lundi et mercredi	18H-19H15 & 15H30-16H45	Samedi	
Ecole GARDIENS	Jérôme QUINCHARD	0664017258	Lundi et mardi	18H45-20H & 19H-21H	NC	NC
VETERANS	Dominique TOMAS	0680083059	mercredi	20H30-22H	dimanche	9h
LOISIRS	jean-Yves DUPRE	0622298986	mercredi	20H30-22H	vendredi (21H30)	21h30
Responsable Plateaux	Lucas PICARD et Lucas CORNUEIL	0680813481 ou 0611196368				
Responsable ARBITRES	Clément BRICHET ou Loïc MOISELLE	0781140138 ou 0682878762				
Responsable Buvette	Michel MARDI	0777322541				
Préparateur Physique	Guillian GODET	0777672785				



LABEL JEUNES FFF
CREDIT AGRICOLE
EXCELLENCE

CATEGORIES	Tarif 2022-2023
Libre / Vétéran	130
Libre / Senior	140
Libre / Senior U20 (-20 ans)	140
Libre / U19 (-19 ans)	130
Libre / U18 (-18 ans)	130
Libre / U17 (-17 ans)	130
Libre / U16 (-16 ans)	130
Libre / U15 (-15 ans)	120
Libre / U14 (-14 ans)	120
Libre / U13 (-13 ans)	100
Libre / U12 (-12 ans)	100
Libre / U11 (-11 ans)	100
Libre / U10 (-10 ans)	100
Libre / U9 (-9 ans)	90
Libre / U8 (-8 ans)	90
Libre / U7 (-7 ans)	80
Libre / U6 (-6 ans)	80
Libre / U18.F (-18 ans.F)	100
Libre / U17.F (-17 ans.F)	100
Libre / U16.F (-16 ans.F)	100
Libre / U15.F (-15 ans.F)	100
Libre / U14.F (-14 ans.F)	100
Libre / U13.F (-13 ans.F)	100
Libre / U12.F (-12 ans.F)	100
Libre / U11.F (-11 ans.F)	100
Libre / U10.F (-10 ans.F)	100
Libre / U9.F (-9 ans.F)	90
Libre / U7.F (-7 ans.F)	80
Libre / U6.F (-6 ans.F)	80
Foot Loisir / Foot Loisir	130



Infos Inscription : M. LUC MOISELLE : 02 41 76 79 24 ou 06 82 87 87 82
 lormoisele@stt.fr



**ÉCOLE FÉMININE
 DE FOOTBALL**
ARGENT
2020-2023



JOUEUR / DIRIGEANT / VOLONTAIRE

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2022-2023



A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité et un certificat médical (uniquement pour les majeurs)

Nom du club : N° d'affiliation du club :

IDENTITÉ

NOM : Sexe : M / F
PRÉNOM : Nationalité :
Né(e) le : / à CP : Ville de naissance :
Adresse (1): Ville :
CP : Email (1) :
Téléphones : fixe mobile
(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

CATÉGORIE(S)

Demandé une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) :

Dirigeant Volontaire | Joueur : Libre Futsal Entreprise Loisir

DERNIER CLUB QUITTÉ

Saison : Nom du club :
Fédération étrangère le cas échéant :

ASSURANCES

Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni au verso ou ici <https://fff.fr/e/ass/600.pdf>, par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

OU BIEN Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

OFFRES COMMERCIALES

Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF
Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF

COORDONNÉES

Les coordonnées d'un demandeur dirigeant ou volontaire sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

LICENCIÉ MINEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :
- l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé (<https://www.fff.fr/e/qs-li-min-2022-2023.pdf>) et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessous qui ne sera valable que pour la saison en cours.

Par la présente, le bénéficiaire et son représentant légal confirment avoir pris connaissance du questionnaire et attestent avoir :

- Répondu **NON** à toutes les questions ; *vaut autorisation de surclassement simple (dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF)*
- Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*

LICENCIÉ MAJEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Ce principe n'est applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant la période de trois saisons :
- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé (<https://www.fff.fr/e/qs-li-2022-2023.pdf>), et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir :

- Répondu **NON** à toutes les questions
 - Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*
- Dans tous les autres cas (ex : première demande de licence), vous devez faire remplir le certificat médical ci-dessous.

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné, Dr. (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,

Pour les joueurs :

- présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football :

- en compétition,
- en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (2).

Pour les dirigeants :

- présente l'absence de contre-indication médicale à l'arbitrage occasionnel.

(1) Obligatoire. (2) Beyer en cas de non aptitude. (3) Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée).

Date de l'examen : / / (1)
Bénéficiaire (nom, prénom)

Signature et cachet (1)(3) (1)

LICENCIÉ MINEUR : SIGNATURE

Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel.

Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal du demandeur :

Nom, prénom :
Signature

LICENCIÉ MAJEUR : SIGNATURE

Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur :
Signature

REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE

Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engagent la responsabilité du club.

Nom, prénom :
Le / / Signature

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFF, font l'objet d'un traitement informatique par la FFF aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues et à la FFF et peuvent également être transmises à PARCEL dans le cadre du contrôle du respect des interdictions de paris sportifs. Pour les joueurs, ces données sont également transférées à la FIFA dans le but d'identifier les clubs/formateurs interdits lors de l'établissement du passeport FIFA. Pour les dirigeants, éducateurs et arbitres elles font également l'objet d'une transmission aux services de l'UEFA afin d'assurer un contrôle d'admissibilité (art. L212-9 et L212-3 du code du sport). Les résultats sportifs des licenciés sont susceptibles d'être publiés en ligne et des statistiques concernant l'activité sportive de licenciés peuvent être réalisées. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qu'il le concerne. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFF via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFF, des Ligues et des Districts ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Délégué à la Protection des Données, 75738 Paris Cedex 15.



Ligue de Football des Pays de la Loire

Rappel des garanties incluses dans l'assurance de la licence délivrée par la Ligue

1. RESPONSABILITÉ CIVILE (GENERALI n° AT172883)

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-À-VIS DES TIERS

Dommages corporels, matériels et immatériels confondus/an 20 000 000 €
(tableau des garanties disponible dans son intégralité dans la notice d'information sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements)

2. INDIVIDUELLE ACCIDENT : Formule A (GENERALI n° AT172883)

La Ligue de Football des Pays de la Loire informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. À cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• DÉCÈS :

- Célibataire 27 500 €
- Marié 31 000 €
+ 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

• INVALIDITÉ PERMANENTE :

a) 1 % à 32 % (taux d'IPP × Capital de Référence) 25 000 €
b) 33 % à 65 % (taux d'IPP × Capital de Référence) 45 000 €
c) à partir de 66 % 90 000 €

• INVALIDITÉ GRAVE (transport exclu) :

à partir de 66 % 1 000 000 €

• INDEMNITÉS JOURNALIÈRES* (IJ) (GENERALI n° AL869253-ADH3)

À compter du 22^e jour et pendant 365 jours, maximum 16 €/jour

• SCOLARITÉ (franchise 15 jours) maximum :

Soutien pédagogique et frais de transport 1 000 €
Redoublement de l'année scolaire 1 000 €

• FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE :

Si taux d'invalidité supérieur à 25 % 5 000 €

• FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX D'HOSPITALISATION*,

à concurrence de 300 % du tarif de Convention de la SS

• FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER Frais Réels

• FRAIS MÉDICAUX PRESCRITS ET NON PRIS EN CHARGE

PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE, maximum 1 525 €

• REMBOURSEMENT DES DENTS *

Maximum par dent 500 €

• FRAIS 1^{er} APPAREIL ORTHODONTIE * maximum 1 000 €

• REMBOURSEMENT BRIS LUNETTES * maximum 400 €

• REMBOURSEMENT PROTHÈSES AUDITIVES * maximum 1 000 €

• RAPATRIEMENT Frais Réels

• FRAIS DE TRANSPORT PRESCRITS * Frais Réels

• DOMMAGES AUX VÉHICULES : * maximum 10 000 €

(après intervention assurance auto obligatoire)

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

3. PROTECTION JURIDIQUE (CFDP n° 68GSLFR004/1)

au bénéfice des personnes physiques (licencié.e.s) et des personnes morales (Ligues, Districts, Clubs). Notice d'information complète disponible sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements.

Souscription des garanties complémentaires proposées dans la demande de licence

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-contre peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès de GENERALI SPORTS - ASSURFOOT sur www.assurfoot.fr.

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités Journalières	Tarif
Formule B Formule C (1) À compter du 22 ^e jour et pendant 365 jours vient en remplacement des montants de la Formule A	Formule A + 25 % Formule A + 50 %	Formule A + 25 % Formule A + 50 %	20 € / Jour (1) 24 € / Jour (1)	40 € / an 80 € / an
Formule D « Spécial Invalidité » À partir de 33 % de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40 %, Indemnité de 48 000 €)		120 000 €	—	21 € / an
Formule E : Indemnités Journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*)			8 € / Jour	22 € / an
Formule F : Indemnités Journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*)			12,50 € / Jour	35 € / an
Formule G : Indemnités Journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*)			16 € / Jour	44 € / an
Formule H : Indemnités Journalières à compter du 5 ^e jour et pendant 730 jours (*) (*) vient en cumul des garanties de la licence (formule A)			23 € / Jour	56 € / an

Profitez de la souscription en ligne avec paiement sécurisé sur www.assurfoot.fr, c'est simple, rapide et sûr !
Prise de garantie immédiate



ASSURFOOT
L'Assureur deux étoiles ★★



Si vous ne souhaitez pas souscrire en ligne, retrouvez le formulaire de souscription dans la rubrique téléchargements de www.assurfoot.fr

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2022/2023. Document non contractuel à caractère informatif, les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour en connaître le détail, reportez-vous aux notices d'information sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements.



ASSURFOOT est une marque de GENERALI#SPORTS

N° ORIAS : 18 004 613
16, rue du Long Douet
14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Tél. : 02 31 06 08 06
assurfoot@agence.generali.fr





GENERALI SPORTS-ASSURFOOT

N° ORIAS : 18 004 613
 (Immatriculation vérifiable sur www.orias.fr)
 16 Rue du Long Douet
 14760 BRETTEVILLE SUR ODON
 Tél : 02.31.06.08.06

assurfoot@agence.generali.fr

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE Police n°AT172883

RAPPEL DES GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITE CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS 20 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La Ligue de Football des Pays de la Loire informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• DÉCÈS :		• FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION,	
- Cébatale	27 500 €	à concurrence de 300 % du tarif de Convention de la SS	
- Marié	31 000 €	• FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER	Frais Réels
+ 15 % par enfant à charge, maximum 45 %		• FRAIS MÉDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LA SECURITE SOCIALE, maximum	1525 C
• INVALIDITÉ PERMANENTE :		• REMBOURSEMENT DES DENTS * maximum par dent	500 C
a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence)	25 000 €	• FRAIS 1 ^{er} APPAREIL ORTHODONTIE * maximum	1000 C
b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence)	45 000 €	• REMBOURSEMENT BRIS LUNETTES * maximum	400 C
c) à partir de 66 %	90 000 €	• REMBOURSEMENT PROTHÈSES AUDITIVES	1000 C
• INVALIDITÉ GRAVE (transport exclu)	1 000 000 €	• RAPATRIEMENT	Frais Réels
• INDEMNITES JOURNALIÈRES* (33)	16€/jour	• FRAIS DE TRANSPORT PRESCRITS * maximum	Frais Réels
• A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours			
• SCOLARITE : (franchise 15 jours) maximum :	1 000 €		
Soutien pédagogique et frais de transport	1 000 €		
Redoublement de l'année scolaire			
• FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE :	5 000 €		
Si taux d'invalidité supérieur à 25%			

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2022/2023

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès de GENERALI SPORTS-ASSURFOOT (par courrier, mail ou téléphone) ou sur www.assurfoot.fr.

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif	Cochez l'option choisie
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	40 € /an	<input type="checkbox"/>
o Formule C (1) À compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	80 € /an	<input type="checkbox"/>
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si Invalidité 40%, Indemnité de 48 000 €)		120 000 €		21 € /an	<input type="checkbox"/>
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	22 € /an	<input type="checkbox"/>
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	35 € /an	<input type="checkbox"/>
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	44 € /an	<input type="checkbox"/>
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	56 € /an	<input type="checkbox"/>
(*) vient en cumul des garanties de la Licence					

Nom et Prénom : Date de Naissance :

Adresse complète:

Club : N° d'affiliation : Adresse email :

Je joins un chèque de €

GENERALI SPORTS-ASSURFOOT
16 Rue du Long Douet
14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Date et signature du joueur :

Document à compléter et à retourner, signé et accompagné de votre règlement.



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » - LICENCIÉ MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE DE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir ou pas un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

FAIRE DU SPORT : C'EST RECOMMANDÉ POUR TOUS. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

OUI **NON**

Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré(e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?



DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)

OUI NON

Te sens-tu très fatigué(e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

AUJOURD'HUI

OUI NON

Penses-tu quelques fois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS

OUI NON

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans).

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la F.F.F., sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



**CERTIFICAT MÉDICAL – SAISON 2022/2023
JOUEUR(SE) / DIRIGEANT(E) / ÉDUCATEUR(RICE)**

Date de l'examen :/...../.....⁽¹⁾

Je soussigné, Dr⁽¹⁾ certifie que le
bénéficiaire, identifié ci-dessous,

POUR LES JOUEURS(SES) :

- Présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football en compétition,
- Présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure [Ⓜ].

POUR LES DIRIGEANTS(ES) :

- Présente l'absence de contre-indication médicale à l'arbitrage occasionnel.

POUR LES ÉDUCATEURS(RICES) :

- Présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique et l'encadrement du football,
- Présente l'absence de contre-indication médicale à l'arbitrage occasionnel.

Bénéficiaire (nom, prénom) :⁽¹⁾

Signature et cachet ^{(1)Ⓜ}

⁽¹⁾ Obligatoire

[Ⓜ] Rayer en cas de non aptitude

[Ⓜ] Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée)



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » - LICENCIÉ MAJEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE DE LICENCE (Changement de club ou renouvellement)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.

SI VOUS AVEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL EN SAISON 2020/2021 OU 2021/2022 ,
répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**.

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :		OUI	NON
1 Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou Inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2 Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3 Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4 Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5 Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6 Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
À CE JOUR :		OUI	NON
7 Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8 Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement atteste, selon les modalités prévues par la F.F.F., sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

